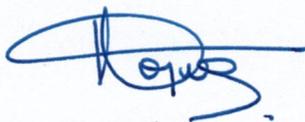


- décide de ne pas accorder le dégrèvement de 50 % de la TFNB, sollicité par une jeune agricultrice de la commune en date du 26 mai 2020 suite à l'installation de son activité.

Plus aucun point n'étant inscrit à l'ordre du jour, la séance est levée à 21 h 15 mn.

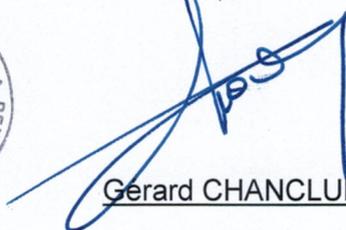
La secrétaire de séance,



Isabelle TORQUE



Le Maire,



Gerard CHANCLUD

